

ACCUEIL LYCEE SAINT-AMBROISE

A partir du 21 août 2025, vous pourrez joindre le lycée, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 79 33 12 55

A partir du 1er septembre, l'établissement sera ouvert du lundi au vendredi de **7h30 à 18h20**.

Cours possibles du lundi au vendredi entre **8h10 et 17h35** - Récréations 10h -10h20 et 15h25 -15h45

DATES DE RENTRÉE

○ BTS 1^{ère} année : SAM - CI - CG - MCO - GPME - NDRC :

Rentrée administrative : mercredi 3 septembre 2024 à 13h30 en salle polyvalente.

Un séminaire d'intégration obligatoire est organisé le jeudi 4 de 9h00 à 16h30, et le vendredi 5 septembre 2025 de 9h00 à 12h. Le vendredi 5 septembre après-midi est libéré pour les étudiants en Voie Scolaire. Les apprentis seront en activités dans l'établissement.

Le programme détaillé de ces 2 journées vous sera remis ultérieurement.

Début des cours : **lundi 8 septembre 2025** selon l'emploi du temps pour **les étudiants en voie scolaire**.
jeudi 11 septembre 2025 selon l'emploi du temps pour **les apprentis**.

○ BTS 2^{ème} année : SAM - CI - CG - MCO :

Rentrée administrative : **lundi 8 septembre 2025 à 9h** en salle polyvalente.

Début des cours : **lundi 8 septembre 2025 à 10h20** selon l'emploi du temps.

○ UFA - BTS 2^{ème} année : GPME – NDRC :

Reprise : **mercredi 3 septembre 2025 à 8h30** pour la **préparation du séminaire de rentrée**. Horaires de la journée : 8h30/12h00-13h30/17h00.

Début des cours : **lundi 8 septembre 2025 à 8h10**.

Les étudiants auront la possibilité de déjeuner au self ou à l'espace snacking dès le 1^{er} jour de cours.

○ UFA - Licences Commerce, Vente, Marketing et Ressources Humaines :

Rentrée : **lundi 29 septembre 2025 à 10h00**

○ UFA - Ms Ressources Humaines :

Rentrée : **lundi 15 septembre 2025 à 10h00** pour les 2^{èmes} années
lundi 22 septembre 2025 à 10h00 pour les 1^{ères} années

○ UFA - Ms Manager Commercial et Marketing

Rentrée : **lundi 22 septembre 2025 à 10h00** pour les 1^{ères} années

MATÉRIEL INFORMATIQUE ETUDIANTS EN VOIE SCOLAIRE

Afin de répondre aux évolutions des référentiels de diplômes, et de permettre à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles et en parfaite autonomie, nous demandons aux étudiants de s'équiper d'un ordinateur portable. **En cas d'achat de matériel**, nous vous conseillons l'achat d'un PC Windows Core i3 avec 8Go de RAM et au minimum 256Go SSD de mémoire.

Ce matériel est destiné à être utilisé en classe, **à la demande des enseignants**, et à faciliter le travail personnel à la maison, étant donné que les enseignants utilisent Classroom pour déposer les documents de cours, suivre le travail des étudiants et récupérer les évaluations. **Il ne s'agit en aucun cas de remplacer les supports papiers.**

IMPORTANT - ECOLE DIRECTE

Le site Ecole Directe est un lien informatisé entre l'établissement, les étudiants et éventuellement les parents. Il vous permet le suivi scolaire (notes, absences, etc.), la consultation d'informations importantes émises par la direction, la consultation de l'agenda scolaire et le suivi financier (facturation, paiement sécurisé et self) tout au long de l'année scolaire.

A noter : Pour correspondre directement avec les enseignants, il est impératif d'utiliser leur adresse professionnelle en @st-ambroise.org qui sera transmise en début d'année.

Tous les parents ont un identifiant et un mot de passe pour se connecter (les codes utilisés pour les jeunes déjà présents à Saint-Ambroise en 2023/2024 restent valides).

Nous attirons votre attention sur le fait que les identifiants parents et étudiants ne donnent pas les mêmes accès. Celui des parents permet un accès à tous les renseignements scolaires et financiers, alors que celui de l'étudiant est limité à la consultation de la vie scolaire (notes, absences et retards...).



Un code personnel est attribué **individuellement** à chaque membre de la famille et ne donne pas droit aux mêmes accès : Responsable 1, Responsable 2, Etudiant. Nous vous conseillons de ne pas partager votre code.

VIE ÉTUDIANTE – ESSA-UFA

Un règlement intérieur spécifique s'applique aux étudiants de l'enseignement supérieur. Il vous a été transmis à l'inscription. Chacun s'engage à le respecter. Le règlement intérieur est disponible sur Ecole Directe et sur le site de l'établissement. Les apprentis seront par ailleurs soumis au règlement AKTEAP pendant leur présence en entreprise.

Le Pass' Région est une carte permettant aux jeunes de bénéficier de nombreux avantages dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes avec de nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive... mais aussi avec une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFA/BAFD, BNSSA ou du permis B.

Le Pass' Région est gratuit et valable sur toute la durée de la scolarité. **Le Pass' Région est rechargé en septembre par l'établissement d'accueil pour l'année scolaire.**



Le Pass' Région est obligatoire. Il permettra d'entrer dans l'établissement et d'accéder au self.

Pour commander le Pass' Région et avoir plus d'information, consulter:

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregion>

DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES DE BTS - ETUDIANTS ET APPRENTIS

Les étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement pour les épreuves du BTS doivent contacter **Mme MARIN-CUDRAZ dès la rentrée de septembre jusqu'au 26 septembre 2025.**

Les premières demandes nécessitent un bilan orthophonique ou neuropsychologique de moins d'un an.



Les étudiants ayant déjà bénéficié d'aménagements d'examens et souhaitant les reconduire doivent transmettre cette notification à **Mme MARIN-CUDRAZ dès la rentrée de septembre jusqu'au 26 septembre 2025.**

A NOTER

Relevés semestriels : Ils seront directement disponibles sur Ecole Directe et à conserver précieusement.

Aucun envoi par courrier ni duplicata ne sera délivré. N'oubliez pas de les télécharger et les sauvegarder au fur et à mesure.

Certificats de scolarité pour les BTS en voie scolaire : Ils seront disponibles et téléchargeables sur Ecole Directe dans les 2 semaines après la rentrée.

Les changements de coordonnées sont modifiables directement sur Ecole Directe.

Assurance scolaire : L'établissement a souscrit pour l'ensemble des jeunes de l'établissement une assurance individuelle accident. **Il est inutile de nous fournir l'attestation de votre assurance.**

Liste des manuels scolaires à acheter : Elle est disponible sur notre site <https://assomption-chambery.org/lycee-saint-ambroise/documents-utiles/>. Chaque étudiant doit **OBLIGATOIREMENT effectuer leur acquisition avant le 8 septembre 2025.**